

# LA RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE DU DIRIGEANT

## En matière de santé, sécurité et environnement

### OBJECTIFS

Comprendre le mécanisme de mise en jeu des responsabilités civiles et pénales du dirigeant en matière de santé, sécurité au travail et d'environnement

Identifier les principaux risques susceptibles de conduire à la mise en jeu de la responsabilité du dirigeant

Prévenir ces risques, limiter les effets de la mise en cause

Connaître les enjeux de la délégation de pouvoir, et ses conditions de validité



### PUBLIC

Chefs d'entreprise, d'établissement, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels, de ressources humaines.



### PRÉREQUIS

Aucun



### STAGIAIRES PAR SESSION

De 4 à 12 personnes



### TARIF

Nous contacter : 05.59.14.04.44

[afpiadour.pau@metaladour.org](mailto:afpiadour.pau@metaladour.org)



### DURÉE

7 h soit 1 jour



### ÉVALUATION DES ACQUIS

QCM



### FORMALISATION DES RESULTATS

Attestation de formation

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et d'échange d'expériences entre les stagiaires et le formateur

Intervenant(e) juriste en droit qui accompagne au quotidien les dirigeants et équipes dirigeantes



# LA RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE DU DIRIGEANT

## En matière de santé, sécurité et environnement



### CONTENU DE LA FORMATION

#### Distinguer la responsabilité civile et la responsabilité pénale du dirigeant

##### Les grands principes de la responsabilité pénale

- Les fondements de la responsabilité pénale
- Les personnes pénalement responsables
- Les principales infractions
- Les peines et amendes

##### Le périmètre de la responsabilité civile

- La notion de préjudice
- L'obligation de sécurité de résultat qui pèse sur l'employeur
- La reconnaissance de la maladie professionnelle et de l'accident de travail
- La responsabilité civile en matières de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable

#### Comment limiter le risque de mise en cause de la responsabilité ?

##### Mieux vaut prévenir ...

- Connaître les principes généraux de prévention
- Mobiliser les acteurs de la prévention
- Evaluer les risques et établir le document unique
- Respecter l'obligation de formation
- Procéder aux vérifications réglementaires

##### Savoir déléguer pour limiter le champ de la responsabilité

- Cerner les enjeux de la délégation de pouvoir
- Connaître ses exigences de forme et de fond

##### S'assurer pour limiter les effets de la mise en cause de la responsabilité

- Identifier les risques assurables



### POUR ALLER PLUS LOIN

Autres formations proposées en Intra-Inter-entreprises :

- Membre CSE - de 300 salariés
- Membre CSSCT+ de 300 salariés
- Piloter les vérifications générales périodiques



ACCES AU  
PLANNING DE  
FORMATION

